**Autorisation de communication de données**

[forme sociale, dénomination, [n°RCS]1 ayant son siège à : [adresse du siège] et **représentée par**

[M/Mme, Prénom, Nom, titre/fonction], **dûment habilité(s) à cet effet**

1 Indiquer le numéro de SIREN/RCS

titulaire de contrat(s) unique(s) pour la fourniture d’électricité relatif(s) à son activité, pour le(s) site(s) de consommation mentionné(s) dans le tableau en annexe.

**AUTORISE**

GAZELEC PERONNE, dont le siège social est situé 32 faubourg de Bretagne à PERONNE 80201,

**à communiquer directement au Tiers ci-après désigné :**

Fédération Départementale d’Energie de la Somme (FDE80) SIRET 200 094 696 000 16 ayant son siège à : BOVES, Pôle Jules Verne 3 rue César Cascabel, et **représentée par** Mr Franck BEAUVARLET, Président de la FDE80, **dûment habilité(s) à cet effet**

**les données de consommation disponibles cochées dans la liste ci-dessous, pour le(s) PRM2 dont la liste est jointe (au format excel en cas d’envoi par mail**) **à la présente autorisation :**

X l’historique disponible des consommations du PRM sur 24 mois maximum à compter de la date de ma demande (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d’une durée inférieure) selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur

X l’historique disponible des puissances atteintes du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d’une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur

X l’historique disponible des dépassements de puissances (nombre d’heures ou quadratiques) du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d’une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur

X les puissances souscrites en cours selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur

X la formule tarifaire d’acheminement en cours

X l’historique disponible de courbe de charge du PRM sur 24 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d’une durée inférieure), pour un PRM non résidentiel pour lequel la composante de comptage à courbe de charge du Tarif d’Utilisation des Réseaux Publics d’Electricité est acquittée.

□ Autres : [chaque donnée supplémentaire doit être explicitement listée]

**Ces données sont à communiquer à l’adresse mentionnée ci-après :** [achatenergie@fde-somme.fr](mailto:achatenergie@fde-somme.fr)

A défaut de précision, elles sont communiquées à l’adresse mail ou postale du demandeur.

La présente autorisation est nominative, ne peut être cédée et est valable jusqu’au 31/12/2028.

Toute cession, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de ces données transmises par GAZELEC PERONNE à ce tiers en application de la présente autorisation est interdite.

Fait à …………………………….., Le ……………………………..

**Signature + cachet commercial du client**